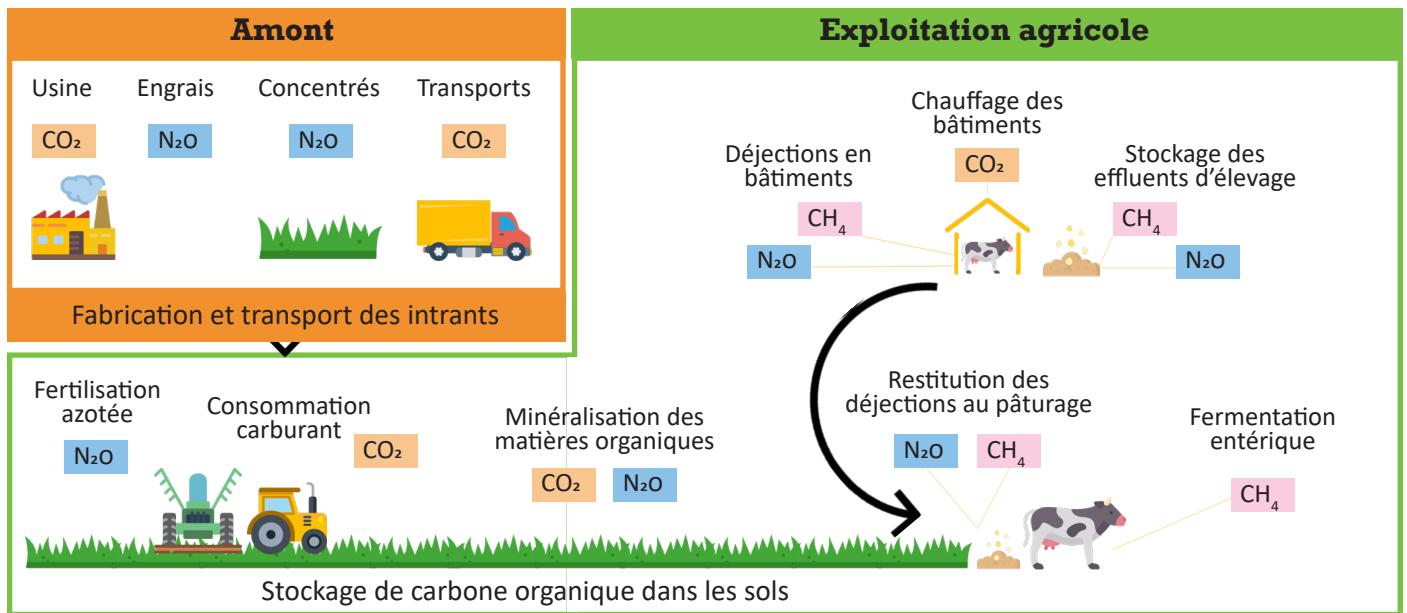


# 12 questions-réponses sur le BAS CARBONE en Grand Est

Il paraît que mon exploitation émet des gaz à effet de serre...

## Qu'est-ce que ça signifie exactement ?

Les Gaz à Effet de Serre (GES) de l'atmosphère régulent naturellement le climat en empêchant une partie des rayonnements solaires d'être renvoyés vers l'espace, c'est l'**effet de serre**. Mais depuis l'ère industrielle, l'augmentation de concentration de ces GES conduit à accentuer le phénomène, ce qui entraîne une **modification du climat**. Globalement, l'effet de serre est majoritairement lié aux émissions de **CO<sub>2</sub>** issues de la combustion d'énergie fossile, mais en agriculture, le méthane (**CH<sub>4</sub>**) et le protoxyde d'azote (**N<sub>2</sub>O**) sont les deux principaux GES émis.



Les GES n'ont pas un **pouvoir de réchauffement global (PRG)** identique :  
 Sur 100 ans, l'émission dans l'atmosphère d'**1 kg de CH<sub>4</sub>** a le même effet que celle de **28 kg CO<sub>2</sub>**, et l'émission de **1 kg de N<sub>2</sub>O** a le même effet que celle de **265 kg de CO<sub>2</sub>**.  
 Ils sont donc tous convertis en équivalent CO<sub>2</sub> pour les comparer.

## L'unité équivalent CO<sub>2</sub> cela représente quoi concrètement ?



1 vol aller-retour Paris-New York, c'est **2600 kg éq. CO<sub>2</sub>**



1 000 km en voiture, c'est **253 kg éq. CO<sub>2</sub>**

## Combien d'équivalents CO<sub>2</sub> émet une ferme moyenne ?



Une exploitation laitière moyenne en Grand Est émet **6 457 kg éq. CO<sub>2</sub>/ha SAU\*/an** et stocke **767 kg éq. CO<sub>2</sub>/ha SAU/an**, soit 12% de ses émissions, via les prairies et les haies.



Une exploitation en grandes cultures avec + de 10% de cultures industrielles dans la SAU, sans irrigation émet en moyenne **2 436 kg éq. CO<sub>2</sub>/ha SAU/an** et stocke jusqu'à environ **900 kg éq. CO<sub>2</sub>/ha SAU/an**, ou déstocke jusqu'à environ **300 kg éq. CO<sub>2</sub>/ha SAU/an** selon les systèmes et les types de sols.



Une exploitation en grandes cultures céréalières (- de 10% de cultures industrielles dans la SAU, sans irrigation), émet en moyenne **2 653 kg éq. CO<sub>2</sub>/ha SAU/an** et stocke jusqu'à environ **150 kg éq. CO<sub>2</sub>/ha SAU/an**, ou déstocke jusqu'à environ **300 kg éq. CO<sub>2</sub>/ha SAU/an** selon les systèmes et les types de sols.

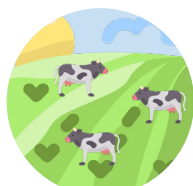
\* SAU : surface agricole utile

Sources : Mieux connaître l'empreinte carbone et énergétique des systèmes agricoles du Grand Est, programme ACSE, Chambres d'agriculture Grand Est, 2020  
 Évolution du stock de carbone dans les sols : simulations SIMEOS-AMG, programme ACSE, Chambres d'agriculture Grand Est, 2020

## Quels sont les stocks de carbone dans les sols ?



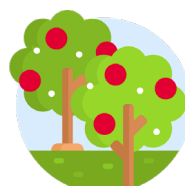
Forêts



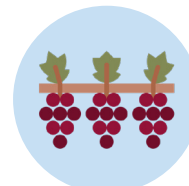
Prairies



Cultures



Vergers



Vignes

Horizon de sol : 0-30 cm

80tC/ha

80 tC/ha

50 tC/ha





50 tC/ha

35 tC/ha

Source : ADEME, Carbone organique des sols, 2014

L'agriculture et la forêt contribuent à la séquestration du carbone dans les sols et compensent une partie de leurs émissions, mais certaines pratiques sont plus favorables au stockage que d'autres (restitution de matière organique, limitation de l'érosion, etc).

## Quel est l'intérêt de faire un diagnostic carbone ?

-  Se positionner par rapport à des références pour avoir une meilleure connaissance de ses performances techniques et environnementales
-  Participer à communiquer positivement sur l'agriculture auprès du grand public
-  Savoir quels leviers d'actions sont accessibles pour mon exploitation afin de baisser son empreinte carbone
-  Accès à une certification et à certains cahiers des charges filières



## Qu'est ce que j'ai à gagner à me lancer dans une démarche bas carbone ?



LES AGRICULTEURS S'ENGAGENT

S'évaluer  
Se positionner

Se former  
Progresser  
Investir

Performance  
Carbone



J'améliore les performances technico-économiques de mon exploitation



J'ouvre la possibilité à une rémunération des tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> économisés

Constat

**Un parcours personnalisé !**

La Chambre d'agriculture vous accompagne à chaque étape.

Des programmes existent en région pour vous accompagner dans une démarche bas carbone : plus d'informations sur le site internet de la Chambre régionale d'agriculture

## Si je suis dans une démarche bas carbone, puis-je la valoriser lors de la vente de mes produits ?

Pas avec le Label Bas Carbone, mais :

- Via la démarche Oléoze, il est possible de valoriser auprès de certaines coopératives sa production de colza ou de tournesol bas carbone à un prix bonus
- Si vente directe des productions sur la ferme, possibilité de mettre en avant les efforts réalisés

## Suis-je obligé(e) de réduire mon empreinte carbone ?

Non (en tout cas pas pour le moment).

Cependant, les conditions du verdissement de la PAC iront dans le sens du bas carbone, et la France s'est engagée dans la **Stratégie Nationale Bas Carbone** à atteindre la **neutralité carbone** à horizon 2050 !

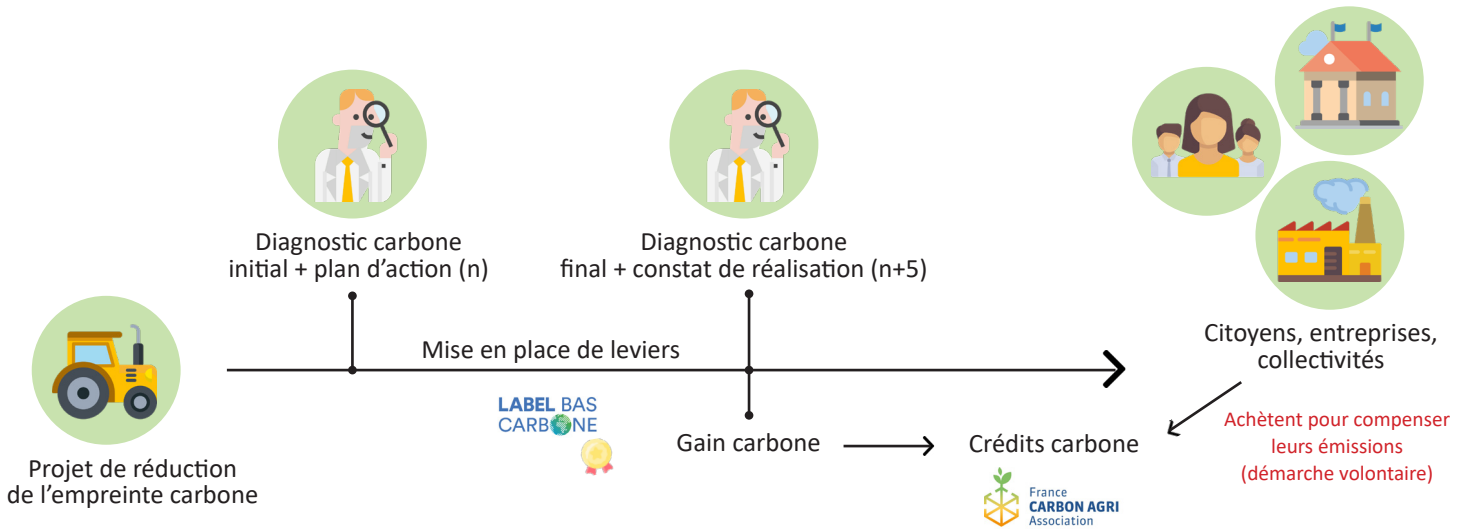
En région, cet objectif est décliné dans le SRADDET : en agriculture, objectif de réduction de 56% des émissions en 2030 par rapport à 2014 et de 66% en 2050 par rapport à 2014 !

## Comment ça marche la vente de crédits carbone ?

**LABEL BAS CARBONE**

### Labellisation d'un projet sur 5 ans

Il est possible de passer par le Label Bas Carbone pour se faire rémunérer chaque tonne d'équivalent CO<sub>2</sub> évitée (réduction d'émissions de GES et/ou stockage de carbone) **entre un état initial et un état final** 5 ans plus tard.



### Plusieurs méthodes agréées et outils de diagnostic correspondants validés en agriculture :

**Haies**

**CARBOCAGE**

Méthode **Haies**  
Gestion durable des haies bocagères

**SOBAC'ECO-TMM**

Réduction de l'usage d'intrants de synthèse et organiques achetés

**Eco méthane**

Réductions des émissions de méthane d'origine digestive par l'alimentation des bovins laitiers

**Objectif : 32€ / T eq. CO<sub>2</sub> revenant aux agriculteurs**

**Elevage bovin**

**CAP'2ER**

NIVEAU 2  
Outil reposant sur la méthode **Carbon Agri** pour les exploitations d'élevage ruminant

**Grandes cultures**

CarbonExtract, My EasyCarbon, ...  
Outils reposant sur la méthode **Grandes cultures** (agrée le 23/07/2021)

**Plantation de vergers**

Méthode **Arboriculture**  
Plantation d'une culture fruitière pérenne sur parcelle cultivée

De nouvelles méthodes et outils vont prochainement sortir (exemple méthode méthanisation).



Dans cette méthode, France Carbon Agri Association a pour rôle de faire le lien avec les financeurs, d'organiser l'audit de certification et de gérer le suivi du dossier auprès des autorités de l'Etat.

## Qu'est ce que je peux vendre ?

C'est uniquement la **réduction des émissions et/ou l'augmentation du stockage de carbone additionnel** que l'on peut vendre avec le Label Bas Carbone.  
Aujourd'hui, pour la 1<sup>ère</sup> vague d'agriculteurs engagés avec France Carbon Agri Association en 2020, 70% des crédits carbone estimés à l'engagement des agriculteurs est vendu. Sur le second appel à projet, ils auraient vendu 30 % des crédits carbone.

## On peut faire quoi concrètement pour baisser son empreinte carbone ?

### → En grandes cultures

Introduire des **légumineuses** ou **cultures bas impact** (tournesol, avoine, chanvre...) dans la rotation.  
Optimiser la **fertilisation** et l'utilisation du **carburant**.  
Introduire des couverts intermédiaires.



**1 kg d'azote = 12,6 kg éq. CO<sub>2</sub>**



**1 L de fioul = 3,25 kg éq. CO<sub>2</sub>**

### → En élevage

**Gestion du troupeau** (diminuer les animaux improductifs) : **10 - 15 %** d'atténuation  
**Alimentation** du troupeau (qualité des fourrages, optimiser les concentrés, autonomie protéique, pâturage) : **2 à 4 %** d'atténuation



**100 kg de tourteau de soja du Brésil = 115 kg éq. CO<sub>2</sub>**



**Conduite des cultures** (optimisation de la fertilisation...) : **3 à 4 %** d'atténuation  
Réduire ses **consommations d'énergie** (carburant-électricité) : **1 à 2 %** d'atténuation  
**Stocker du carbone** (intégrer des prairies temporaires, planter des haies) : **2 à 8 %** d'atténuation



**100 m linéaires de haies = 459 kg éq. CO<sub>2</sub> stocké/an**



**1 ha de prairie permanente = 2 092 kg éq. CO<sub>2</sub> stocké/an**

## Est ce que les leviers sont accessibles pour mon exploitation ?

Pour le savoir, il faut faire un diagnostic carbone.



## Mes contacts bas carbone en Grand Est

